



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N° 3 DU SAMEDI 07/09/2024

Réunion du 2 septembre 2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

COURRIERS RECUS

Bussières : confirmation d'engagements en Coupes de la Loire et Valeyre/Léger.

Doizieux : souhait de jumelage D4-D5 ; confirmation engagements en coupe de la Loire et Valeyre Léger.

St Hilaire Cusson la Valmitte : confirmation engagements en Coupes de la Loire et Valeyre/Léger.

Cours : confirmation d'engagement en coupe Valeyre/Léger.

Montagny : confirmation engagement en coupe Valeyre/Léger.

Périgneux St Maurice : confirmation d'engagements en Coupe de la Loire et Valeyre/Léger.

Toranche : matchs à domicile à 18h30 le samedi, pour la D2 Poule A et la D4 Poule D.

Fc. Lerptien : confirmation d'engagements en Coupes de la Loire et Valeyre/Léger ; demande de jouer à 19h le samedi, en D4 Poule F (en attente de l'homologation de l'éclairage).

Sud Forez et Luriecq : nouvelle appellation = SUD FOREZ LURIECQUOIS.

Feurs : demande jouer le samedi à 18h, en D2 Poule B.

Se. Avant Garde : confirmation d'engagements en Coupes de la Loire et Valeyre/Léger.

Sorbiers La Talaudière : changement de terrain en D1, pour le 8 septembre.

Chausseterre Salles : modification d'horaires en D5 Poule C.

Doizieux : confirmation d'engagements en Coupe de la Loire et Valeyre/Léger.

Bords de Loire : matchs à domicile à Crainvilleux (stade la Livotte), en D5 Poule C.

RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

RAPPEL AUX CLUBS ENGAGEMENTS COUPES

Pour les clubs évoluant en championnat Seniors de Ligue, la première équipe départementale sera désignée comme jouant la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club possédant deux équipes départementales, l'équipe première doit s'engager en Coupe de la Loire et l'équipe 2 sera désignée pour jouer la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club ne possédant qu'une seule équipe départementale, il pourra s'engager en Coupe de la Loire et en Coupe Valeyre/Léger, mais devra choisir, à partir des 32ème de finale, l'une ou l'autre des deux coupes départementales (Loire ou Valeyre/Léger).

Les clubs qui sont déjà engagés en coupe Valeyre/Léger sont priés de se reporter au texte réglementaire ci-dessus et modifier leur engagement dans le cas contraire.

NOTE AUX CLUBS

Tous les clubs de la D5 Poule F sont priés de prendre note du forfait général de l'Olympique Terrenoire 2.